

H13 – LA GESTION DES DECHETS MENAGERS EN HABITAT SOCIAL

Voir
texte

Objectifs

- Éviter la fracture environnementale.
- Favoriser l'éco citoyenneté des habitats du logement social.
- Maîtriser durablement les charges locatives liées à la gestion des déchets ménagers.
- Améliorer la propreté résidentielle dans l'habitat social.

Contenu

- **La formation des équipes de proximité** se déroule en 2 jours (1+1) :

- Pourquoi cette formation (valorisation du rôle de gardien et employés d'immeuble).
- Les déchets dans votre immeuble (segmentation des déchets selon qu'ils se recyclent ou pas).
- La collecte sélective, un projet d'envergure (le cadre réglementaire, le point vert sur les emballages, les rôles et prérogatives professionnels des acteurs privés et institutionnels).
- Le recyclage (utilité du recyclage au plan environnemental, économique et technique).
- La collecte et les différents systèmes et dispositifs de collecte (bacs roulants ou conteneurs semi enterrés ou enterrés ; le porte à porte, l'apport volontaire et la déchetterie).
- Le tri (explication détaillée des consignes de tri, les indicateurs visuels de la quantité et de la qualité du tri).
- Améliorer l'organisation du tri dans le cadre d'une démarche de qualité de proximité.
- Communiquer avec le locataire dans le cadre de la relation client de proximité.
- Motiver les participants en leur remettant un plan d'actions semestriel à mettre en œuvre.

- **La formation des équipes d'agence** se déroule en 1 journée.

- Elle reprend les 9 séquences de la formation des équipes de proximité et s'y ajoute les 2 points suivants.
- Une méthode d'analyse en coût global de la propreté résidentielle
- Une base de données qui permet de calculer automatiquement la bonne et juste dotation volume de stockage des déchets à prévoir.

- **La formation des équipes de management** se déroule en 1 journée.

- Elle reprend les 11 séquences de la formation des équipes d'agence et s'y ajoute les 2 points suivants.
- Une analyse des conventions d'utilité sociale (CUS)
- Une analyse du décret relatif à la récupération des charges salariales des équipes de proximité, au regard des enjeux de la gestion optimale des déchets ménagers.

Public : Équipes de proximité, équipes d'agence et des équipes de management.